

Service : Examen de capacité conducteur de taxi

RÉF | 1038

OBJECTIF ET CONTENU

Certification(s) visée(s) certificat de capacité

Type de formation [Institutionnel](#)

ORGANISATION

Début dates d'examen disponibles sur le site internet

Coût 18, 59€ pour examen - 37,18€ examen et formation - Coût réduit : 0 -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Vous avez au moins 21 ans et vous êtes en possession d'un permis de conduire B ?

Remarques Voici les étapes à suivre pour obtenir le « certificat de capacité » obligatoire pour travailler comme conducteur de taxi à Bruxelles.
VOUS DEVEZ EN PREMIER LIEU VOUS PRESENTER AU MINISTRE DE LA REGION BRUXELLOISE
Direction des Taxis CCN niveau 1, 5 - rue du Progrès 80/1 - 1030 Bruxelles
Ouvert tous les jours : de 9h à 12h et les lundi, mercredi et vendredi : de 13h30 à 15h30
Munissez-vous d'un certificat de bonnes vie et mœurs modèle 1, datant de moins de 3 mois (avec la mention suivante : pour la profession de chauffeur de taxi) et verser 20€ pour participer aux tests comportementaux.
Si vous n'êtes pas ressortissant(e) d'un pays de l'UE, d'autres documents vous seront peut-être demandés, renseignez-vous d'abord !
VOUS RECEVREZ ENSUITE PAR COURRIER LA CONVOCATION A DES TESTS.

C'est la STIB qui les organise (tests comportementaux). Vous recevrez par courrier l'attestation de réussite à ces tests.

APRES REUSSITE DES TESTS, TROIS POSSIBILITES :

- Vous préparez seul(e) l'examen.
- Vous participez à la formation de 5 jours qui prépare à l'examen. Cette formation courte organisée par la Région est payante.
- Si vous êtes demandeur(deuse) d'emploi, vous pouvez participer à la formation gratuite organisée par Bruxelles formation (6 semaines). Dans ce cas, vous vous présenterez à Carrefour Formation avec l'attestation de réussite de la STIB. Après cette inscription, vous recevrez par courrier votre convocation pour la date d'entrée en formation à Bruxelles Formation.

ET ENFIN VOUS PASSEREZ L'EXAMEN POUR LE CERTIFICAT DE CAPACITE !

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Organisme

Région de Bruxelles-Capitale - Service des taxis

Rue du Progrès 80 bte 1
1030 Schaerbeek
Tél: 02 204 18 30
<http://www.taxi.irisnet.be>